



## La réforme du qualifiant ne va pas dans le bon sens !

Mai 2022

**En ces temps de réformes institutionnelles profondes, il nous semble indispensable de revenir sur un dossier particulièrement important et sensible pour les Pouvoirs organisateurs du réseau officiel subventionné. Nous parlons ici des réformes envisagées pour l'enseignement qualifiant dont nous devons constater qu'elles répondent principalement à des considérations budgétaires et arithmétiques, s'écartant par là-même de leur indispensable mission de service public.**

Or, il nous semble que la conception et la mise en œuvre d'une telle réforme doit nécessairement intégrer des dimensions dont elle ne tient pas compte aujourd'hui, en englobant notamment les éléments suivants :

Premièrement, notre réseau déplore le **manque de prise en considération des financements réalisés précédemment**. Nos pouvoirs organisateurs ont consenti des investissements très importants dans du matériel de pointe pour certaines filières qui demain n'existeront peut-être plus. Idem pour les projets d'infrastructures déposés il y a quelques semaines.

Si la réforme doit aboutir à la disparition d'un certain nombre de filières, la liste n'est pas encore définie. **Aucune réflexion sur l'impact de cette réforme sur la totalité de l'offre de formations existante** n'a été envisagée. Il est donc très difficile d'anticiper ses conséquences. Nous savons simplement que la future réforme propose de fermer les filières qui accueillent moins de dix élèves. Or parmi elles, il peut justement y avoir des filières qui conduisent à des métiers en pénurie. Dans ce cas, il faut travailler à renforcer la fréquentation plutôt que de les supprimer.

**La rationalisation de l'offre pourrait conduire à une moins bonne orientation des élèves.** D'une part, le risque est grand que les élèves soient orientés vers des sections menacées de fermeture. D'autre part, il est à craindre qu'un élève choisisse une autre filière par défaut pour des raisons géographiques. On renforce ainsi le mécanisme d'orientation par défaut ou par relégation.



Enfin, nous déplorons **l'investissement dans des plans de pilotage périssables**. En effet, nous bâtissons en ce moment des stratégies sur base d'une offre qui va être profondément chamboulée. Les équipes qui y travaillent ignorent totalement la nouvelle donne tant les projections possibles à ce stade sont hypothétiques.

C'est pourquoi nous insistons sur le fait que la nécessaire valorisation de l'enseignement qualifiant ne passe pas par de telles opérations comptables mais par une **approche qualitative accompagnant les établissements dans l'actualisation de leur offre en temps réel** à travers des mesures particulières permettant par exemple de programmer plus rapidement, mais aussi de défendre leur expertise dans un cadre d'excellence, et de faire évoluer finement leur offre face aux besoins qui se manifestent en sortant du moratoire actuellement en vigueur.

**Contact :**

Nicolas Manzone

0474 67 52 06 • [nicolas.manzone@cpeons.be](mailto:nicolas.manzone@cpeons.be)